



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Baisse du prix de l'essence à compter du 7 mai 2024

Saint-Pierre, le 6 mai 2024

L'évolution du prix des hydrocarbures permet de procéder à une diminution du prix de vente de l'essence dans l'archipel.

Ainsi, le préfet a décidé de fixer le prix de vente maximal de l'essence extra à 1,52 euros le litre au lieu de 1,60 euros actuellement.

Cette décision qui entrera en vigueur dès ce mardi 7 mai vise à favoriser les activités estivales comme la plaisance.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon